

ÉCOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU 3 NOVEMBRE 2020

- **Membres à distance**

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes MONJOINT, PELIQUE, FEVRE, BOUQUET, M. BERGER, SAMPIERI, AUTRUSSEAU

Les représentants de la mairie : M. DUPERAT (Maire de la commune), M. MILLEREUX (Adjoint chargé des affaires scolaires)

Les enseignants : Mmes THUIZAT, LAUVERJAT, MEDA, CHAMIGNON, DUPEUX, BARBIER, AUDEBERT, M. LEBRET

Le DDEN : M BOUQUIN

- **Membres excusés**

Mme BESSET FERREIRA, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme HEYER et M SORIANO, enseignants membres du RASED

M DESJARDIN, enseignant ZIL

Mme VISSER, enseignante Brigade

1) PRESENTATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE

Le document est envoyé en pièce jointe. Il indique notamment les attributions de ce Conseil. Il a été lu et signé par l'ensemble des membres à distance, sur un document papier rendu à la Directrice.

2) BILAN DE RENTREE

Nous avons bénéficié cette année de l'ouverture d'une septième classe. Nous avons accueilli Mme MEDA Valérie en MS et Mme CHAMIGNON Stéphanie, qui assure la décharge de direction (le vendredi). Le reste de l'équipe enseignante reste stable sur les 6 autres classes de l'école.

- **Effectifs, enseignants et personnels de l'école : école primaire de 6 classes :**

PS	21	Mme THUIZAT
MS	25	Mme MEDA
GS	21	Mme AUDEBERT
CP	20	M. LEBRET
CE1-CE2	24(16+8)	Mme DUPEUX
CE2 -CM1	24 (16+8)	Mme LAUVERJAT
CM1-CM2	23 (7+16)	Mme BARBIER

Total **158 élèves** (67 élèves de maternelle et 91 élèves d'élémentaire)

L'effectif est stable par rapport à l'an passé. En revanche, la moyenne par classe baisse et s'établit à 22,6 élèves (contre 26,3 en 2019-2020).

Nous disposons des compétences des enseignants du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED) de l'école des Verdins à St Doulichard avec comme membres Mme HEYER (psychologue de l'Education Nationale) et M SORIANO (maître E). Ils interviennent à la demande des enseignants ou des parents.

Mme Chantal ROUSSELET (lundi, jeudi et vendredi dans la classe de PS) et Mme Blandine CHANDELIER (temps complet dans la classe de MS-GS) sont ATSEM dans les classes maternelles.

Mme Isabelle LEMAITRE (le mardi) aide aussi au fonctionnement de la classe de PS.

Ces agents, en plus de l'aide aux enseignantes, ont des tâches d'entretien des locaux, de surveillance du restaurant scolaire, d'accompagnement du transport scolaire, de surveillance du temps de pause déjeuner.

Mme Françoise MONIER est responsable du restaurant scolaire. Les effectifs du restaurant scolaire sont d'environ 80 élèves en primaire et 55 en maternelle. Cela représente donc une large part de l'effectif total des élèves de l'école. Deux services sont organisés dorénavant, afin que les élèves ne déjeunent qu'à 4 par table, en restant dans leur groupe classe.

L'accueil périscolaire payant fonctionne de 7h30 le matin à 8h35 et le soir de 16h20 à 18h30. Il y a environ 50 enfants au maximum le soir.

De même le mercredi est ouvert le centre de loisirs, de 7h30 à 18h30. Mme STRTAK assure pour le moment la responsabilité de l'accueil périscolaire de la commune.

Depuis la rentrée, l'école fonctionne sur 4 jours, du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 le matin et de 13h20 à 16h20 (horaires légèrement modifiés par rapport à l'année dernière). Les familles ont été prévenues lors de la diffusion des plans de reprise de l'école.

• Résultats des élections des parents d'élèves

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2020.

Nous tenons à remercier les parents qui nous ont aidés avant les élections, ainsi que pour la tenue du bureau de vote et pour le dépouillement.

nombre d'inscrits : 239

taux de participation : 66.95% (en hausse)

nombre de votants : 160

suffrages exprimés : 158

bulletins blancs ou nuls : 2

Les parents ne pouvaient voter que par correspondance, comme cela avait été décidé à l'unanimité par les membres du Conseil d'école de l'année scolaire dernière.

Une liste de 7 parents non constitués en association s'est présentée et a été élue. Un trombinoscope sera créé par les parents élus : il sera affiché aux différents accès de l'école (affichage multiplié cette année à cause des 6 entrées différentes).

Les parents sont d'ailleurs invités à consulter encore plus régulièrement les cahiers de liaison et leurs mails, puisqu'il est plus difficile de faire passer les informations par affichage.

3) REGLEMENT INTERIEUR

C'est à partir du règlement départemental des écoles que notre règlement intérieur a été rédigé. Quelques changements ont été apportés à notre règlement (un volet sur le protocole sanitaire national a été ajouté et les horaires modifiés y sont notés).

Celui-ci, une fois lu, a été voté et approuvé par tous les membres du conseil d'école.

Le règlement sera consultable dans le hall de la maternelle et un exemplaire sera envoyé par mail aux familles qui émargeront ensuite pour attester sa lecture dans les cahiers de liaison des élèves.

Seront aussi envoyées à tous en annexe la charte d'utilisation de l'internet (qui est affichée dans la salle informatique) et la Charte de la Laïcité.

Ce règlement sera aussi communiqué ultérieurement sur le site internet de la mairie, sur le Facebook de la mairie (très suivi par les familles de l'école), et sur l'application ki&ki (que la municipalité invite à installer et lire pour être au courant de la vie de la commune). Ces moyens de communication sont d'ailleurs régulièrement utilisés pour transmettre des informations concernant l'école (par exemple pendant les vacances d'automne, avant la reprise du 2 novembre).

4) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

La rentrée du 1^{er} septembre s'est très bien passée, même si je n'ai pas pu proposer comme les années précédentes un temps d'accueil de toutes les familles dans la cour. Les parents de PS et MS étaient invités à entrer dans les classes quelques instants, dans le respect des règles sanitaires. Les informations avaient bien été transmises et comprises avant le jour J.

Nous précisons que les sorties pédagogiques n'ont pas une programmation particulière et se font en fonction des projets pédagogiques dont sont seuls responsables les enseignants.

Les parents qui nous accompagnent ponctuellement ne le font qu'à notre demande et pour des raisons de sécurité (taux d'encadrement des élèves à respecter). On leur demandera de se désinfecter les mains et d'être présents masqués.

Cette année, les sorties et animations sont mises à mal par la crise sanitaire qui nous impacte aussi à l'école. L'équipe pédagogique cherche à maintenir le plus d'actions possibles pour faire vivre l'école au sein de la commune, mais ce n'est pas chose facile, notamment avec le confinement décidé début novembre.

Le 18 septembre, les élèves de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont assisté avec sérieux et attention à la cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative placée en souvenir de l'action de résistance de Hubert de Lagarde, natif de Marmagne, sur invitation de M DUPERAT, maire de Marmagne. La famille du résistant a salué nos élèves. Leur présence a été appréciée des élus. Ils ont pu écouter 3 chants (dont la Marseillaise et le chant des Partisans). Le fils de Monsieur de Lagarde a prononcé un discours émouvant. Cette expérience nous aura tous enrichis. Les CM1 CM2 ont visité le lundi suivant une exposition à ce sujet.

Les élèves se sont rendus, en première période, deux fois à la bibliothèque de Marmagne, dans le respect des règles sanitaires. L'accès à cet établissement est suspendu pendant le confinement.

Le lundi 12 octobre, les élèves de CE2 CM1 ont pu bénéficier d'une première séance avec deux gendarmes de Mehun-sur-Yèvre pour passer ultérieurement leur permis piéton. Les élèves de CM1 CM2 étaient concernés le même jour par le permis internet.

Le jeudi 15 octobre, toutes les classes de l'école ont participé à la manifestation artistique « *La Grande Lessive* ». Cette action internationale consiste à montrer les productions des enfants (arts visuels) en accrochant de manière éphémère leurs œuvres sur des fils à linge. Les familles ont été invitées à admirer le jeudi à la sortie des classes et le vendredi cette exposition dont le thème était « Inventons notre histoire ».

Les activités sportives

Deux classes devraient bénéficier d'activités de natation à la piscine de Saint-Doulchard.

- 5 séances pour les CM1-CM2 (entre les mardis 11 mai et 8 juin 2021)
- 10 séances pour les CE2 CM1 (entre les lundis 15 mars et 11 juin 2021)

Chaque déplacement à la piscine en autocar est pris en charge par la municipalité dans le cadre de notre budget transport.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition du gymnase. Un planning a été élaboré par les enseignants pour y pratiquer des activités sportives. En ces temps de confinement, nous n'y avons plus accès.

Les classes de MS et GS devraient être encadrées par des stagiaires du CREPS de Bourges pour des séances d'activités physiques en janvier 2021 au gymnase.

L'école a engagé une discussion pour un projet avec le golf de Bourges (tenu par des parents d'élèves à l'initiative de cette proposition d'action sportive avec l'école élémentaire).

Et le club de tennis de Marmagne a également proposé une action de découverte auprès de nos classes de la GS au CM2. Ces deux pratiques n'en sont encore qu'au stade de projet.

Quelques dates pour la période en cours :

L'école pensait au début de l'année pouvoir proposer son marché de Noël. Il est peu probable qu'il puisse avoir lieu cette année.

La salle des fêtes ne pouvant être ouverte, d'autres projets ne pourront avoir lieu.

Nous tenterons d'organiser un temps pour Noël dans chaque classe, l'après-midi du 18 décembre 2020, certainement avec le concours de l'Amicale Laïque des Parents d'élèves.

L'équipe enseignante réfléchit toujours à d'autres projets pour les périodes suivantes.

5) LE PROJET D'ECOLE

Ce projet a démarré en 2019 et est valable jusqu'en 2023. Il a été élaboré par l'équipe enseignante autour de 4 axes différents, communs à toutes les écoles du département :

1. Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves
2. Répondre à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers
3. Assurer les parcours citoyens, culturels, artistiques, éducatifs et de santé
4. Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Il a été validé par l'IEN de la circonscription de Bourges 2, Mme BESSET FERREIRA.

- Pour l'axe 1, nous prévoyons en maternelle la création d'imagiers et en élémentaire un échange de lecture à voix haute entre grands et petits. Les lectures offertes et mises en voix d'histoires seront au premier plan. Des défis maths, sciences, technos seront proposés aux élèves au sein des classes, et si possible interclasses.
- Pour l'axe 2, les APC ont été reconduites dès la deuxième semaine de septembre. Et nous souhaitons renforcer le tutorat au sein de nos classes et interclasses, notamment dans le cadre de la lecture fluence.
- Pour l'axe 3, nous mettrons l'accent sur les exposés dès le cycle 2 avec une progression des apprentissages. Nous continuerons le travail autour de l'actualité. Nous prévoyons tout un travail qui mêlera différents domaines d'apprentissages sur le développement durable et le recyclage.
- Pour l'axe 4, nous continuons l'action « Silence, on lit » pour que les élèves du CP au CM2 puissent bénéficier quotidiennement de ce rendez-vous de lecture. Elle sera progressivement proposée aux élèves de GS dans l'année. Et enfin, nous souhaitons développer le savoir rouler chez les élèves, dans le respect des compétences de chacun. La sécurité routière sera travaillée tout au long de l'année également.

Les APC, pour les élèves concernés, se font après la classe (lundi, mardi, jeudi ou vendredi) à partir de 16h25 pendant 45 minutes en fonction de l'organisation proposée par les enseignants.

Des réunions de concertations entre enseignants permettent de définir quels élèves pourraient bénéficier de ces activités, ces heures étant facultatives, l'accord des familles est nécessaire pour mettre en place ce dispositif. Par ailleurs, ce n'est pas forcément l'enseignant habituel de l'élève qui le prend en charge.

Pour cette période, il a été décidé par l'équipe enseignante de suspendre les APC, afin de limiter le temps de port du masque pour les élèves de l'élémentaire (ou au moins le temps qu'ils s'habituent un peu plus). Ce temps sera reporté sur d'autres périodes de l'année scolaire.

Les activités citées précédemment ont été menées dès la première période pour répondre aux différents axes et aux différentes actions de notre projet d'école.

Les enseignants du cycle 2 (CP, CE1 et CE2), M LEBRET, Mmes DUPEUX et LAUVERJAT, ont été retenus pour le plan français, une formation conçue comme un cheminement entre pairs. Des observations de classe seront menées et à ce titre, les élèves pourront être confrontés à d'autres adultes (enseignants ou conseillère pédagogique).

6) TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Nous remercions la municipalité pour les travaux et investissements effectués pendant l'été et depuis le début de l'année scolaire :

- Travaux à la cantine : rénovation des peintures et renouvellement du carrelage mural. Dans le cadre de la crise sanitaire, les nouveaux lavabos installés ont été pourvus de lave-mains automatiques.
- Remise en état du toit de la classe de CE1-CE2 ; le toit devra être refait totalement prochainement, ce qui représente un coût très important dans le budget travaux de la commune.
- Aménagement de l'entrée de la classe de PS : gravillons étendus pour une entrée plus propre et accueillante.

Voici les prévisions maintenant :

- Les rideaux des portes de secours doivent être ôtés, à la demande de la Commission de sécurité.
- La peinture du couloir de la maternelle pourrait être refaite.
- Les menuiseries et notamment la porte d'entrée de la classe de GS de Mme AUDEBERT ont besoin d'être changées.
- L'achat de bancs adaptés à la taille des élèves de la maternelle est souhaité par les 3 enseignantes afin d'assurer la stabilité des élèves au coin regroupement et faciliter le maintien de leur attention.

7) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Des réunions de parents ont été proposées pendant les 3 premières semaines de septembre dans chacune des classes.

La photo individuelle ainsi que les photos de classes seront faites le 6 novembre prochain. L'autorisation des parents a été demandée pour une photo de groupe avec masque en élémentaire. Les bénéfices de la vente des photos seront versés sur le compte de l'AMIE (Association Marmagnaise des Instituteurs et Elèves). L'argent est ensuite réinvesti dans du matériel scolaire, des livres, des sorties, des spectacles... A noter cette année : les commandes et le paiement se fera ne ligne. Après une date limite, il ne sera plus possible de commander et les photos disparaîtront du site internet.

Deux exercices de sécurité incendie distincts se sont déroulés pour les 2 bâtiments distincts le 25 septembre et le 9 octobre. Un exercice PPMS Attentat Intrusion a été réalisé dans toute l'école le 2 octobre 2020 après-midi. Il est d'ailleurs rappelé que nous sommes à ce jour en Plan Vigipirate Urgence Attentat. Dans le plan de reprise de novembre, cela été précisé aux familles, avec la demande de respecter scrupuleusement les horaires et les consignes de sécurité.

Le procès-verbal de ce Conseil d'école sera diffusé sur le site de la mairie. Il sera mis en forme à partir du document transmis et signé des participants à distance. Il sera aussi affiché en double exemplaire à l'école (côté rue – côté élémentaire et à l'entrée de la maternelle). Il sera envoyé finalisé aux représentants de parents élus sur la boîte mail : parentsdelevesmarmagne@yahoo.fr

L'équipe enseignante de l'élémentaire n'a pas eu de retour de questions de parents d'élèves avant la tenue du Conseil.

Un retour de question de parent élu au sujet de la commémoration du 11 novembre ne peut trouver de réponse concrète pour le moment. Mais les élèves seront amenés au cycle 3 à travailler en classe sur cet évènement, comme chaque année.

Fait le 13 novembre 2020

La directrice et Présidente du Conseil d'école

Mathilde AUDEBERT



Le Maire

Bernard DUPERAT

Le parent élu, tête de liste

Elodie MONJOINT